

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le lundi 5 décembre 2016 à 16h.

Sont présents:

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente
Julie Bellefroid, parent
Sylvie Pelletier, enseignante
Jessica Roy, parent
Christopher Carrie, parent
Maryse Boisvert, enseignante
Melissa Rudd, parent

Participe également:

Nancy Duranleau, directrice de l'école

Sont absents :

Sylvie Valiquette, enseignante
Valérie Snyder, membre du personnel de soutien

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Madame Marie-Andrée, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 16 h 15.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du CÉ ajoutent des points au varia :

- Approbation de sortie des élèves
- Projet École-O-Village, Flore-O-Village place aux monarques
- Incident cour d'école

Modification des points à l'ordre du jour, le numéro 3 est absent. Les points finiront à 13.

18CÉ1617-024

Il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, appuyé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent

4. MOT DES PARENTS DU CÉ

Suivi des modifications du site internet : Les modifications proposées par Christopher Carrie seront faites avant les fêtes. Plusieurs mises à jour des activités en classe seront effectuées. Valérie a déjà commencé à faire le ménage dans les publications.

Retour sur le méchoui : 3 familles n'ont toujours pas payé et elles n'ont pas participé au bénévolat. Le CÉ confirme que dans les lettres reçues par l'école, il était mentionné que les familles qui ne cotisent pas à la campagne de financement seront facturées par activité. La directrice confirme que les familles seront chargées. La lettre de l'année prochaine devra être plus précise quant à la vente des billets.

Le comité du méchoui voit deux contraintes pour l'année prochaine. La première est que la secrétaire ne pourra pas contribuer au méchoui. Les campagnes de financement ne font

pas partie de ses tâches. La directrice souhaite qu'un comité soit formé avec des professeurs. La 2^e contrainte est les achats par bon de commande. Cette procédure exigée par la C.S. freine les achats locaux que le comité à l'habitude de faire. Par contre, la majorité des achats seront faits au Marché Tradition de Frelighsburg à l'aide de bon de commande.

Suivi de la directrice : La problématique des ballons pour la maternelle et les autres classes a été réglée.

-La Factrie a été contactée pour offrir du parascolaire aux élèves de la maternelle à la 6^e année. Une réponse est à venir.

-Concernant le marché de Noël, une table de 6 pieds sera nécessaire. Les professeurs iront installer une table le vendredi vers 15h30. Une lettre sera envoyée aux parents pour trouver des bénévoles.

-Le registre des visiteurs est maintenant en place. Une affiche a été mise dans la porte d'entrée.

-L'école a amassé un total de 665\$ avec les tirelires du camp Garagona.

5. **BUDGET 2016-2017**

La directrice, Madame Nancy Duranleau, présente et explique le tableau de révision budgétaire de revenus pour l'année 2016-2017.

18CÉ1617-025

Il est proposé par Madame Julie Bellefroid, secondé par Madame Mélissa Rudd, et résolu :

QUE le budget pour l'année scolaire 2016-2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. **ACTE D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018 ET PLAN TRIENNAL 2017-2020**

Lecture de l'acte d'établissement 2017-2018 et le plan triennal 2017-2020. Le CÉ demande à la C.S. de revoir la vocation de la classe dédiée au service de garde puisqu'il estime que toutes les classes seront utilisées dès 2017-2018. Aucune classe jumelée.

7. **PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS**

-Le 8 décembre est la rencontre annuelle conjointe avec les commissaires.

-Les commissaires parents auront désormais le droit de vote.

-Beaucoup d'écoles participent à des marchés de Noël.

-Le comité CCSEHDAA conteste l'idée du directeur général qui souhaite définir à nouveau les personnes ayant droit de siéger à ce comité. Selon une jurisprudence, seuls les parents dont les enfants ont un code auraient le droit de siéger. Donc, cela enlèverait le droit aux parents dont les enfants ont uniquement un plan d'intervention de s'impliquer. Le comité de parents appuis les démarches du CCSEHDAA.

8. **MOT DES ENSEIGNANTS**

Les enseignants préparent Noël. Le 19 décembre, il y aura un spectacle de magie à l'École. Le 22 décembre, c'est la journée jeux de société. Le service de cafétéria offrira des biscuits et du chocolat chaud aux élèves. Le spectacle de musique annuel aura lieu le 23 décembre dès 13h.

Poubelle/composte : Maryse Boisvert a commencé les discussions avec certaines classes sur les moyens de diminuer les déchets. Les élèves ont dessiné des affiches qui ont été installées dans l'école. Le compost sera bientôt à nouveau mis en place sur l'heure du midi. Maryse Boisvert demande qu'il y ait un réservoir à compost sur le terrain de l'école et ainsi plus accessible. Maryse Boisvert a aussi l'idée de peindre les poubelles extérieures. Elle pense également mettre en place un vermicompost.

9. **MOT DU SERVICE DE GARDE**

Aucun point

10. **MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté n'est présent

11. **MOT DE LA DIRECTION**

Aucun point

12. VARIA

Sortie d'élèves : Les élèves de la maternelle à la 3^e année iront au Studio Morisset de Bromont. Le coût total de cette sortie est de 1247\$.

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année iront au fort Lennox à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Le coût total de cette activité est de 620.39 \$.

18CÉ1617-026

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, appuyé par Monsieur Christopher Carrie et résolu :

QUE le fonds à destination spécial serve à payer le coût des 2 sorties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Flore-O-Village : Mesdames Nancy Duranleau et Marie-Andrée Yelle ont déjà accordé une lettre d'engagement pour le projet déposé à la Banque TD. L'école, avec le fonds à destination spéciale, contribuera un montant de 500 \$.

18CÉ1617-027

Il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, secondé par Madame Maryse Boisvert, et résolu :

QUE l'école contribue un montant de 500 \$ pour soutenir le projet Flore-O-Village.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le CÉ refuse la seconde demande déposée dans le cadre du programme pacte Brome-Missisquoi. Une contribution de 200 \$ a été demandée. Ce projet est un projet complémentaire à celui de la Banque TD. Le CÉ souhaite garder cet argent pour d'autres activités.

Incident sur la cour d'école : Le CÉ demande des détails sur l'état général de la cour d'école entre les enfants. Plusieurs incidents physiques ont été relevés récemment. La direction informe que la situation est sous contrôle. Des modifications ont été apportées sur l'heure du dîner. Les élèves de 3^e année mangent désormais au premier midi avec les maternelles, 1^{ère} et 2^e années. Ce changement allégera la tâche de la surveillante-midi assignée au 2^e cycle. Trois consignes sont mises en place soit, respecter le niveau de bruit, garder les tables propres dessous et dessus et garder le silence lorsqu'un surveillant éteint la lumière. Un fonctionnement d'étoile du jour sera mis en place. Ce sont les élèves qui proposeront les récompenses.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

18CÉ1617-028

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 18 h 20.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Président(e)